Publications périodiques

Comptes annuels

CM-CIC LEASING SOLUTIONS

Société par actions simplifiée au capital de 193.179.258 euros
Siège social : Tour D2 – 17 Bis Place des Reflets – 92988 PARIS LA DEFENSE CEDEX
352 862 346 R.C.S. NANTERRE

Comptes annuels au 31 décembre 2020 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2021

I. — Bilan
(en milliers d'euros)

Actif en milliers d'euros	Notes	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Créances sur les établissements de crédit	**2_6**	208 913	105 754
Opérations avec la clientèle	**2_6**	4 147	5 428
Participations et autres titres détenus à long terme	**2_10**	1	1
Parts dans les entreprises liées			
Crédit bail et location avec option d'achat	**2_7**	698 111	703 846
Location simple	**2_8**	1 178 390	1 121 343
Immobilisations incorporelles	**2_12**		
Immobilisations corporelles	**2_11**	1 769	1 939
Autres actifs	**2_13**	78 096	50 903
Comptes de régularisation	**2_14**	23 051	25 239
Total de l'actif		**2 192 478**	**2 014 453**

Passif en milliers d'euros	Notes	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Dettes envers les établissements de crédit	**2_6**	1 774 016	1 485 675
Op2rations avec la clientèle	**2_6**	13 919	14 630
Autres passifs	**2_13**	39 741	43 435
Comptes de régularisation	**2_14**	56 721	61 017
Provisions	**2_15**	9 423	9 043
Dettes subordonnées			
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)			
Capitaux propres hors FRBG	**2_16**	298 658	400 653
- Capital souscrit		*193 179*	*193 179*
- Primes d'émission		*36 921*	*36 921*
- Réserves		*114 161*	*114 161*
- Ecart de réévaluation			
- Provisions réglementées et subventions d'investissement			
- Report à nouveau (+ / -)		*56 392*	*58 496*
- Résultat de l'exercice (+ / -)		*-101 995*	*-2 104*
- Acomptes sur dividendes versés			
Total du passif		**2 192 478**	**2 014 453**

Hors bilan en milliers d'euros	Notes	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Engagements donnés			
Engagements de financement	**2_17**	624 822	634 499
Engagements de garantie			
Engagements reçus			
Engagements de financement	**2_17**	100 000	100 000
Engagements de garantie			

II. — Compte de résultat
(en milliers d'euros)

Compte de résultat en milliers d'euros	Notes	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Intérêts et produits assimilés		39	169
Intérêts et charges assimilées		-518	-1 635
Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	**3_1**	272 011	318 541
Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	**3_2**	-324 516	-312 735
Produits sur opérations de location simple	**3_3**	616 315	619 531
Charges sur opérations de location simple	**3_4**	-605 577	-606 047
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	**3_5**	10 984	10 218
Commissions (charges)	**3_6**	-9 656	-11 628
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation			

Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimiles			
Autres produits d'exploitation bancaire	**3_7**	10 300	7 485
Autres charges d'exploitation bancaire	**3_8**	-7 100	-3 766
Produit net bancaire		**-37 718**	**20 132**
Charges générales d'exploitation	**3_9**	-56 547	-58 742
Dotation aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-265	-245
Résultat brut d'exploitation		**-94 530**	**-38 855**
Cout du risque	**3_10**	-7 465	36 751
Résultat d'exploitation		**-101 995**	**-2 104**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés			
Résultat courant avant impôt		**-101 995**	**-2 104**
Résultat exceptionnel			
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées			
Impôt sur les bénéfices			
Résultat net		**-101 995**	**-2 104**

III. — Affectation du résultat.

L'associé unique, sur proposition du président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 101.994.878,90 € en totalité au report à nouveau qui est ainsi ramené d'un montant bénéficiaire de 56.392.073,62 € à un montant déficitaire de 45.602.805,28 €.

Rappel des distributions antérieures

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique constate qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2018 et 31 décembre 2019.

IV. — Annexes.

1. - Annexes aux comptes sociaux au 31/12/2020

1.1. Faits caractéristiques

Crise sanitaire liée au Covid-19

Dès le démarrage du confinement, CCLS a adapté ses outils, ses procédures et méthodes de travail pour assurer la continuité des opérations, accompagner ses clients tout en protégeant au mieux ses salariés.

Dès le 2 mars, la filière a mis en place sa cellule de crise avec le Comité exécutif pour définir les actions à prendre dans le cadre de la crise COVID 19. Elle s'est appuyée notamment sur les décisions prises par la cellule de crise de Crédit Mutuel Alliance Fédérale dont elle est destinataire des comptes rendus.

Le Plan d'Urgence et Poursuite d'Activité a été déclenché dans la foulée avec la mise en place d'un service minimum sur site selon différents modes d'organisation (rotation, effectif minimum, équipement de PC portables,…) et en limitant les risques liés aux transports en commun.

CCLS a également fortement participé à l'accompagnement de ses clients et partenaires par la mise en place de moratoires dès la fin du mois de mars 2020. Au 31 décembre 2020, ces mesures portaient sur 18.400 clients et 25.000 contrats pour un encours de 536 M€ et 95M€ de loyers reportés. La mise en œuvre de cette campagne de moratoire s'est appuyée sur la création d'une « Task Force » dédiée et le déploiement d'un outil de robotisation des processus (« Robotic Process Automation ») pour traiter les réaménagements en masse des contrats dans le système de gestion.

Conformément aux recommandations du Collège de l'ANC sur la traduction comptable des reports d'échéances, deux méthodes comptables identifiées par la CNCC et le CSOEC peuvent s'appliquer :

- Méthode comptable basée sur les échéances contractuelles

Cette méthode consiste à comptabiliser les loyers en produits selon les échéances contractuelles. Il n'y donc pas de comptabilisation des loyers reportés en 2020 et les produits de loyers seront reconnus lorsqu'ils seront perçus dans les périodes suivantes.

- Méthode comptable basée sur le lissage des loyers inégaux

Cette méthode consiste à répartir, en général de manière linéaire, le produit des loyers sur la durée du contrat. Un produit à recevoir est comptabilisé sur 2020 et un effet uniquement trésorerie est constaté.
La position de la société est d'appliquer la méthode comptable basée sur les échéances contractuelles et ainsi suivre le statut juridique du contrat.

Harmonisation des durées d'amortissement

Un état des lieux des durées d'amortissement des biens en location sur la filière Crédit-Bail a révélé 2 constats sur CCLS :

- Une différence significative de durée d'amortissement pour les mêmes familles d'équipement entre CCLS et CM Leasing
- Une durée d'amortissement comptable généralement beaucoup plus courte que la durée des contrats de location ou crédit-bail.

Il a donc été décidé de revoir les durées d'amortissement comptable sur CCLS afin d'être plus en adéquation avec la durée d'usage des biens et ainsi harmoniser avec les durées de la filière Crédit-Bail.
Cette modification ne concerne que les contrats en production à partir de 2020.

Ce sujet a été présenté et validé par les membres du COMEX le 8 septembre 2020.

Durée d'amortissement des principaux biens en location :

Famille matériel	Loi d'amort.	Durée d'amort.
Photocopieur	Dégressif	60
Imprimante	Dégressif	60
Mini-ordinateur	Dégressif	48
Environnement micro	Dégressif	48
Radio téléphonie	Linéaire	36
Péri-informatique	Dégressif	48
Véhicule utilitaire	Linéaire	48

1.2. Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été établis conformément aux dispositions du règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables applicables aux sociétés de financement. Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
Le règlement n°2020-10 de l'ANC du 22 décembre 2020 modifiant le règlement ANC n°2014-07 et portant principalement sur l'épargne réglementée et le prêt de titres n'a pas eu d'impact sur les comptes de CCLS au 31 décembre 2020.

CM-CIC Leasing Solutions S.A.S. (CCLS) présente des notes annexes qui complètent et commentent l'information financière donnée par le bilan, le hors-bilan et le compte de résultat.

1.2.1. Géographie de l'activité de la société

L'essentiel de l'activité de CM-CIC Leasing Solutions, ainsi que son résultat, se réalisent en France.

1.2.2. Opérations de crédit-bail et de location simple

Propriétaire des matériels qu'elle donne en crédit-bail et en location simple, la société financière les inscrit en immobilisations, à l'actif de son bilan, pour leur coût d'acquisition.

Des amortissements comptables et fiscaux de type dégressif ou linéaire sont pratiqués, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. La date de début d'amortissement pour les actifs amortis en linéaire correspond à la date de mise en service du bien (date du procès-verbal de livraison du bien). En comptabilité statutaire, la durée d'amortissement retenue est la durée fiscalement admise.

La technique du saupoudrage s'applique uniquement aux biens en cours de location amortissables fiscalement en dégressif. Cette technique consiste à utiliser les possibilités fiscales d'amortissement dégressif en saupoudrant la différence entre la dotation linéaire minimale et la dotation dégressive maximale. L'amortissement pratiqué à la clôture de l'exercice est donc égal à l'amortissement linéaire cumulé, augmenté d'un complément d'amortissement compris entre la dotation minimum (amortissement linéaire) et la dotation maximum (amortissement dégressif). Pour les immobilisations contentieuses amortissables en dégressif, l'amortissement maximal est pratiqué. Au 31 décembre 2020, la technique du saupoudrage n'a pas été mise en œuvre.

Pour les immobilisations louées à des tiers présentant un risque de non recouvrement, CM-CIC Leasing Solutions constitue des dépréciations.
Les moins-values fiscales de cessions sont assimilées à des compléments d'amortissement de l'exercice et figurent à ce titre dans les charges sur opérations de crédit-bail et charges sur opérations de location simple au débit du compte de résultat.

Le compte des immobilisations temporairement non-louées regroupe l'ensemble des matériels dont le contrat a été résilié. A compter de la date de résiliation, les immobilisations sont amorties fiscalement en dégressif sur la période fiscale restant à courir.

En parallèle, une comptabilité financière est tenue. Dans ce cadre, ces opérations sont enregistrées pour la même valeur d'immobilisation. L'amortissement financier se substitue à l'amortissement comptable, cet amortissement financier étant calculé sur la durée du contrat de location, durée qui permet la reconstitution du capital initialement engagé.

Il existe différentes méthodes de calcul des amortissements financiers, la méthode retenue par CM-CIC Leasing Solutions étant la méthode dite ITE décalé (Intérêts à terme échu décalé).

L'amortissement financier peut être défini comme la part du loyer affectée à la reconstitution du capital initialement engagé, après rémunération à un taux de placement déterminé du capital restant dû.

Le capital engagé correspond à l'investissement réalisé, c'est-à-dire au prix d'acquisition, hors taxes récupérables, du matériel loué figurant en immobilisation de crédit-bail et de location simple à l'actif du bilan. Le décalage qui existe entre l'amortissement comptable constaté dans les comptes sociaux et l'amortissement financier constaté dans la comptabilité financière constitue la réserve latente. Cette réserve n'est pas constatée dans les comptes sociaux.

1.2.3. Créances

1.2.3.1. Créances saines

Les créances sur la clientèle correspondent aux factures de loyers émises mais non encore réglées. Elles figurent au bilan pour leur montant net de dépréciations.
Les loyers sont constatés en comptabilité à la date d'échéance. En outre, les factures courues non échues (facturation à terme échu) et échues non courues (facturation à terme à échoir) de loyers non mensuels sont respectivement provisionnées et extournées des produits de loyers afin de rattacher les produits à l'exercice concerné.

1.2.3.2. Créances douteuses

Conformément au règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes comptables relatif au traitement comptable du risque de crédit, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, l'encours est classé en encours douteux :

- s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins ;
- si indépendamment de l'existence d'un impayé, le client est en procédure contentieuse.

Le déclassement en douteux entraîne par contagion le déclassement en encours douteux de l'ensemble des contrats de ce client.
Les encours douteux pour lesquels la d'échéance du terme ou la résiliation du contrat a été prononcée sont classés en encours douteux compromis. Quel que soit le statut du contrat, l'identification en encours douteux compromis intervient au plus tard un an après la classification en encours douteux.

1.2.3.3. Dépréciation des créances

Les mouvements sur provisions pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties sont enregistrés en coût du risque.
Afin de couvrir le risque de dépréciation du matériel, une provision est constatée en comptabilité statutaire dont le principe est de provisionner, pour les contrats en statut douteux, l'assiette en risque c'est-à-dire l'écart entre la Valeur Nette Comptable (VNC) et la valeur estimée du matériel.

1.2.4. **Immobilisations à usage de l'entreprise**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à l'actif du bilan, soit à leur coût d'acquisition, soit à leur prix de revient interne si ces immobilisations sont produites par la société.

Les amortissements, comptabilisés au poste du compte de résultat « dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles », sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations selon les méthodes linéaire et dégressive. Les immobilisations incorporelles développées par la société pour son propre usage sont amorties au moment de leur mise en production et pour la durée estimée d'utilisation ; un amortissement exceptionnel peut être constaté en cas de variation de la durée estimée initialement.

Pour les immobilisations à l'usage de l'entreprise, les méthodes d'amortissements ont été les suivantes :

Type	Mode	Année
Immobilisations corporelles		
Agencement & installation	Linéaire	5 ans, 9 ans,
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

1.2.5. **Engagements à long terme accordés aux salariés**

CM-CIC Leasing Solutions enregistre à son bilan les provisions pour indemnités de fin de carrière et les médailles du travail. Ces avantages à long-terme ont été calculés par les assurances du crédit mutuel en date du 31 décembre 2020.
Les principales hypothèses retenues pour le calcul des engagements sont les suivantes :

- le taux d'actualisation retenu est de 0,45 %;
- Le taux d'augmentation des salaires est évalué à partir d'une estimation sur le long terme de l'inflation et de la progression du salaire réel;
- l'âge de départ en retraite est estimé globalement à 62 ans sur la base des lois en vigueur.

1.2.6. **Intérêts, produits et charges assimilés**

Ils représentent les intérêts des emprunts intra-groupes et le coût des refinancements à court terme. Les intérêts et agios sont enregistrés prorata temporis en résultat.

1.2.7. **Charges et produits assimilés sur opérations de crédit-bail et de location simple**

Les produits sur opérations de crédit-bail et de location simple représentent les loyers échus, régularisés des loyers perçus d'avance ou des loyers à recevoir en fin d'exercice auxquels s'ajoutent les plus-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de location ainsi que les frais de dossiers.

Les loyers sont généralement facturés d'avance, mais ils peuvent dans certaines circonstances être facturés à terme échu. La périodicité peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Les loyers sont enregistrés en produits constatés d'avance pour la période postérieure à la date d'arrêté, et en produits à recevoir pour la période courant de la dernière échéance à la date d'arrêté.

Les charges sur opérations de crédit-bail et de location simple correspondent aux amortissements admis par l'administration fiscale ainsi que les moins-values comptables réalisées lors de la cession des matériels en fin de contrat.

1.2.8. **Commissions**

La rubrique commission « produits » comprend principalement les montants reçus en qualité de courtier pour les produits d'assurance ainsi que les commissions d'intermédiation de la syndication.

La rubrique commission « charges » comprend essentiellement les commissions versées aux apporteurs d'affaires.

L'article 2131-1 relatif au traitement comptable des commissions et frais liés à l'octroi ou à l'acquisition d'un concours s'applique depuis le 1er janvier 2010. Les commissions et coûts relevant du périmètre d'application du règlement font désormais l'objet d'un étalement sur la durée de vie effective du crédit.

1.2.9. **Impôt sur les bénéfices**

CM-CIC Leasing Solutions n'est pas partie intégrante d'une des conventions d'intégration fiscale de BFCM. À ce titre, elle règle, en son nom, à l'administration fiscale française l'impôt sur les sociétés dû.

1.2.10. **Consolidation**

CM-CIC Leasing Solutions est consolidée dans le groupe BFCM par la méthode de l'intégration globale.

1.2.11. **Evènement post clôture**

La société n'a pas identifié d'événement postérieur à la clôture pouvant avoir un impact matériel sur les états financiers

2. - Notes sur le bilan

Les notes de l'annexe sont présentées en milliers d'euros.

Les chiffres d'encours n'apparaissent pas dans la comptabilité et représentent la part non échue de nos opérations.

Note 2_1 - Ventilation des encours globaux (hors dépréciations)

	2020	2019
Encours sains	2 283 509	2 119 266
Encours douteux	67 039	55 989
Total des encours globaux	**2 350 548**	**2 175 255**

Note 2_2 - Ventilation des encours par secteurs géographiques

	2020	2019
Secteur Île de France	1 211 583	1 075 435
Secteur Nord-Est	219 448	225 101
Secteur Nord-Ouest	257 800	238 946
Secteur Sud-Est	462 312	452 422
Secteur Sud-Ouest	199 405	183 351
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteurs géographiques	**2 350 548**	**2 175 255**

Note 2_3 - Ventilation des encours par secteurs d'activités économiques

	2020	2019
Secteur de l'industrie	218 151	221 432
Secteur des transports et communications	240 151	221 773
Secteur de la construction	253 916	209 173
Secteur des services	308 190	315 501
Secteur du commerce	333 224	317 287
Secteur de la santé et de l'action sociale	281 400	260 012
Secteur de production d'eau et d'assainissement	23 195	20 098
Secteur de l'activité scientifique	266 142	238 555
Secteur de l'activité financière	31 888	33 346
Secteur de l'agriculture et de la pêche	104 297	91 872
Secteur de l'information et de la communication	111 972	70 748
Secteur de l'hébergement et restauration	32 432	31 335
secteur de production d'énergie	1 619	1 584
Secteur de l'activité immobilière	49 367	49 418
Secteur de l'enseignement	64 594	61 364
Secteur de l'art et des spectacles	30 010	31 757
Non ventilés et divers		
Total des encours par secteur d'activités	**2 350 548**	**2 175 255**

Note 2_4 - Ventilation des encours par grands types de contreparties

	2020	2019
Entreprises non financières	1 957 921	1 876 115
Particuliers	907	474
Etablissements de crédit	194 492	102 932
Administrations publiques	149 891	148 306
Autres établissement financiers	47 337	47 428
Total des encours par grands types de contreparties	**2 350 548**	**2 175 255**

Note 2_5 - Dépréciations des encours et créances douteuses hors taxe

	Créances Crédit	Créances Crédit Bail et LOA	Créances Location simple	Total Créances	Encours
Solde au 31/12/2019	163	17 830	24 357	42 350	12 241
Dotations		3 414	5 188	8 602	8 687
Reprises		-7 182	-8 915	-16 097	-8 505
Solde au 31/12/2020	**163**	**14 062**	**20 630**	**34 855**	**12 423**

La dépréciation des encours n'est pas apparente au bilan social qui fait état des seuls amortissements fiscaux.

Les provisions pour dépréciation financière sont passées de 12 241 K€ au 31/12/19 à 12 423 K€ au 31/12/2020.
Le total des provisions pour dépréciation des créances est de 42 350 K€ au 31/12/2019 contre 34 854 K€ au 31/12/2020.

Note 2_6 - Ventilation des créances et dettes selon leur durée résiduelle

ACTIF	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée indéter-minée	Intérêts ou produits courus	Total
Caisse, banques centrales						
Créances sur les établissements de crédit	**208 913**					**208 913**
- A vue	208 913					208 913
- A terme						
- Créances douteuses						
- (-) Dépréciation des créances douteuses						
- Créances rattachées						
Opérations avec la clientèle	**355**	**64**	**254**	**3 410**	**64**	**4 147**
- Créances clientèles	355	64	254	2 971	39	3 683
- Créances douteuses				602		602
- (-) Dépréciation des créances douteuses				(163)		(163)
- Créances rattachées					25	25
Crédit bail et location avec option d'achat	**16 291**	**44 972**	**700 585**	**101 715**	**876**	**864 439**
- Immobilisations en location (encours financiers)	10 109	44 972	700 585	95 233		850 899
- Créances douteuses				20 544		20 544
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-14 062		-14 062
- Créances rattachées	6 182				876	7 058
Location simple	**130 754**	**262 046**	**1 003 673**	**126 963**	**1 433**	**1 524 869**
- Immobilisations en location simple (encours financiers)	115 643	262 046	1 003 673	119 000		1 500 362
- Créances douteuses				28 593		28 593
- (-) Dépréciation des créances douteuses				-20 630		-20 630
- Créances rattachées	15 111				1 433	16 544
Totaux	**356 313**	**307 082**	**1 704 512**	**232 088**	**2 373**	**2 602 368**

Les créances douteuses sont considérées comme étant remboursables dans le délai le plus éloigné.

Passif	Inférieur ou égale à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans et à durée indéterminée	Intérêts ou produits courus	Total
Dettes envers les établissements de crédit	**385 004**	**70 000**	**1 319 000**		**12**	**1 774 016**
- A vue	45 004					45 004
- Avance actionnaire						
- A terme	340 000	70 000	1 319 000			1 729 000
- Dettes rattachées					12	12
Comptes créditeurs de la clientèle	**13 919**					**13 919**
- A vue	13 919					13 919
- A terme						
- Dettes rattachées						
Totaux	**398 923**	**70 000**	**1 319 000**		**12**	**1 787 935**

La part des opérations financées par le groupe Crédit Mutuel CIC est de 1 729 000K€.

Note 2_7 - Crédit bail et location avec option d'achat

	2020	2019
- Immobilisations au début de l'exercice	1 344 468	1 215 451
- Acquisitions de l'exercice	313 333	367 210
- Sorties de l'exercice	-230 412	-238 192
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**1 427 389**	**1 344 468**
- Amortissements au début de l'exercice	-654 747	-580 355
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-290 054	-270 737
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	203 018	204 185
- Provision sociale dépréciation immobilisations CB	-1 035	-7 840
Amortissements en fin d'exercice	**-742 818**	**-654 747**
Immobilisations nettes	**684 571**	**689 721**
Créances douteuses & compromises	**6 482**	**5 139**
- Créances douteuses	2 538	1 245
- Créances douteuses compromises	13 531	12 889
- Indemnités de résiliation	4 475	8 835

- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-9 587	-8 995
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-4 475	-8 835
Créances rattachées	**7 058**	**8 986**
- Locataires débiteurs	6 182	8 056
- Loyers courus	876	930
- Autres		
Total crédit bail et location avec option d'achat	**698 111**	**703 846**

Note 2_8 - Location simple et location longue durée

	2020	2019
- Immobilisations au début de l'exercice	2 390 009	2 255 839
- Acquisitions de l'exercice	649 294	658 719
- Sorties de l'exercice	-486 527	-524 549
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**2 552 776**	**2 390 009**
- Amortissements au début de l'exercice	-1 290 700	-1 209 264
- Dotation aux comptes d'amortissements de l'exercice	-514 501	-502 870
- Reprise sur les immobilisations cédées dans l'exercice	407 710	435 756
- Prov sociale dépréciation immobilisations LS	-1 402	-14 322
Amortissements en fin d'exercice	**-1 398 893**	**-1 290 700**
Immobilisations nettes	**1 153 883**	**1 099 310**
Créances douteuses & compromises	**7 963**	**7 206**
- Créances douteuses	2 305	671
- Créances douteuses compromises	21 343	22 148
- Indemnités de résiliation	4 945	8 744
- Dépréciation des créances douteuses & compromises	-15 685	-15 613
- Dépréciation des indemnités de résiliation	-4 945	-8 744
Créances rattachées	**16 544**	**14 829**
- Locataires débiteurs	**15 111**	13 712
- Loyers courus	**1 432**	1 117
Total location simple et location longue durée	**1 178 390**	**1 121 345**

Note 2_9 - Intérêts courus à recevoir ou à payer

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts courus à payer
Actif		
- Créances sur les établissements de crédit		
- Créances sur la clientèle	25	
- Crédit bail & location avec option d'achat	876	
- Location simple & location longue durée	1 433	
Passif		
- Dettes envers les établissements de crédit		
A vue		
A terme		12
Total	**2 334**	**12**

Note 2_10 Participations et autres titres détenus à long terme

Libellé des titres	Nombre de titres détenus	Valeur d'achat totale (en €)
Etablissements de crédit :		
- Banque Publique d'Investissement (BPI)	175	1 400
Total général	**175**	**1 400**

Note 2_11 - Immobilisations corporelles

	2020	2019
- Immobilisations au début de l'exercice	2 934	2 705
- Acquisitions de l'exercice	96	229
- Sorties de l'exercice		
Immobilisations en fin d'exercice	**3 029**	**2 934**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-995	-750
- Dotation de l'exercice	-265	-245
- Reprise de l'exercice		

- Autres		
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-1 260**	**-995**
Immobilisations nettes	**1 769**	**1 939**

Note 2_12 - Immobilisations incorporelles

	2020	2019
- Immobilisations au début de l'exercice	800	800
- Acquisitions de l'exercice		
- Sorties de l'exercice		
- Autres		
Immobilisations en fin d'exercice	**800**	**800**
Amortissements et dépréciations		
- Début de l'exercice	-800	-800
- Dotation de l'exercice		
- Reprise de l'exercice		
- Autres		
Amortissements et dépréciations en fin d'exercice	**-800**	**-800**
Immobilisations nettes		

Note 2_13 - Postes "Autres actifs & autres passifs"

	2020	2019
Autres actifs		
- Etat - acomptes sur IS		
- Etat - TVA à récupérer	67 585	45 461
- Débiteurs divers	10 511	5 442
- Stock ITNL/CBM		
Total	**78 096**	**50 903**
Autres passifs		
- Etat - Divers impôts et taxes (dont TVA)	6 969	6 109
- Fournisseurs et effets à payer	13 852	19 958
- Organismes sociaux & comptes liés aux salaires	3 497	2 149
- Dépôts reçus des locataires	1 788	2 310
- Subventions d'investissement (DRIRE)		
- Créditeurs divers	13 635	12 908
- Autres		1
Total	**39 741**	**43 435**

Note 2_14 - Compte de régularisation

	2020	2019
Comptes de régularisation actif		
- Charges constatées d'avance		23
- Produits à recevoir	8 929	14 028
- Autres comptes de régularisation	14 122	11 188
Total	**23 051**	**25 239**
Comptes de régularisation passif		
- Charges à payer	19 827	24 063
- Produits constatés d'avance	22 518	20 512
- Autres comptes de régularisation	14 376	16 442
Total	**56 721**	**61 017**

Note 2_15 - provisions

	Prov. chges participat. bancaires	Provisions risques clientèle	Prov. retraite personnel en activité	Prov. médailles du travail	Prov. pour risques divers	Variation Exercice 2020	Solde
Solde au 31/12/2019			**4 830**	**451**	**3 762**		**9 043**
- Dotations				440	1 978	2 418	2 418
- Reprises			-1 302		-736	-2 038	-2 038
- Autres							
Solde au 31/12/2020			**3 528**	**891**	**5 004**	**380**	**9 423**

Note 2_16 - Variation des capitaux propres

	Solde au 31/12/2019	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2020

- Capital	193 179				193 179
- Prime d'émission	36 921				36 921
- Réserves	114 161				114 161
- Réserve légale	*21 859*				*21 859*
- Autres réserves	*92 302*				*92 302*
- Provisions règlementées et subventions d'investissement					
- Ecart de réévaluation					
- Report à nouveau	58 496	-2 104			56 392
-Acomptes et dividendes versés					
- Résultat de l'exercice	-2 104	2 104	-101 995		-101 995
Total des capitaux propres	**400 653**		**-101 995**		**298 658**

Note 2_17 - Tableau des engagements

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participa-tions	Autres entreprises liées	Autres
Engagements donnés						
- Autres ouvertures de crédit	624 822					624 822
- Douteux						
- Garanties en faveur des Ets de crédit						
- Engagements en faveur de la clientèle						
Engagements reçus						
- Concours irrévocables mis à la disposition d'Ets de crédit						
- Garanties reçues d'Ets de crédit						
- Engagements reçus de la clientèle						
- Engagements reçus d'Ets de crédit	100 000				100 000	
Engagements sur instruments financiers à terme						
- Swaps						

3. - Notes sur le compte de résultat

Note 3_1 - Produits sur opérations de crédit bail et assimilées

	2020	2019
- Loyers	230 254	271 701
- Quote part de subvention virée au résultat		
- Autres produits	14 599	12 003
- Indemnités de résiliation -Factures et abandons de créance)	-1 846	4 912
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	4 360	-1 150
- Plus values sur cessions des immobilisations de crédit bail	24 644	31 075
Total	**272 011**	**318 541**

Note 3_2 - Charges sur opérations de crédit bail et assimilées

	2020	2019
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit bail	290 054	270 737
- Moins values de cession des immobilisations de crédit bail	27 407	33 948
- Commissions d'apport		
- Autres charges	7 055	8 050
Total	**324 516**	**312 735**

Note 3_3 - Produits sur opérations de location simple & location longue durée

	2020	2019
- Loyers	478 962	473 011
- Quote part de subvention virée au résultat		
- Autres produits	27 640	18 792
- Indemnités de résiliation -Factures et abandons de créance)		8 390
- Dotations/reprises des dépréciations sur indemnités de résiliation	3 799	325
- Plus values sur cessions des immobilisations de crédit bail	105 914	119 013
Total	**616 315**	**619 531**

Note 3_4 - Charges sur opérations de location simple & location longue durée

	2020	2019
- Dotation aux amortissements sur immobilisations de crédit bail	514 501	502 870

- Moins values de cession des immobilisations de crédit bail	78 817	88 797
- Autres charges	12 259	14 380
Total	**605 577**	**606 047**

Note 3_5 - Commissions (Produits)

	2020	2019
- Commissions de "courtage"	10 093	10 006
- Autres commissions	891	212
Total	**10 984**	**10 218**

Note 3_6 - Commissions (Charges)

	2020	2019
- Commissions d'apport	9 655	11 627
- Autres commissions	1	1
Total	**9 656**	**11 628**

Note 3_7 - Autres produits d'exploitation bancaire

	2020	2019
- Autres produits sur prestations de maintenance		
- Autres produits (*)	10 300	7 485
- Ventes gestion de stock		
Total	**10 300**	**7 485**

(*) Dont frais de dossier et de gestion 5 162 K€

Note 3_8 - Autres charges d'exploitation bancaire

	2020	2019
- Autres charges sur prestations de maintenance		
- Autres charges	7 100	3 767
- Achats gestion de stock		
Total	**7 100**	**3 767**

Note 3_9 - Charges générales d'exploitation

	2020	2019
- Frais de personnel	37 881	35 315
- Impôts et taxes	908	1 146
- Services fournis par sociétés du groupe	11 400	12 683
- Services extérieurs	6 358	9 598
Total	**56 547**	**58 742**

Ventilation des frais de personnel	2020	2019
- Salaires et traitements	22 426	20 335
- Charges de retraite	-1 265	525
- Participation des salariés	1 514	1 544
- Intéressement des salariés	652	521
- Impôts et taxes sur rémunérations	1 078	795
- Autres charges sociales	13 476	11 595
Total	**37 881**	**35 315**

Effectifs moyen	2020	2019
- Cadre	259	262
- Non cadre -Dont 2 personnes détachées)	78	82
Total	**337**	**344**

Note 3_10 - Coût du risque

	2020	2019
- Dotations pour dépréciations des créances douteuses	-8 601	-9 975
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses utilisées	7 937	53 317
- Reprises des dépréciations pour créances douteuses disponibles		
- Créances irrécouvrables	-6 804	-6 662
- Récupérations sur créances amorties	3	71
- Autres		

- Provision sur risques spéciaux contentieux		
- Provision pour participations bancaires		
- Provision sur risques ITNL et divers		
Total coût du risque	**-7 465**	**36 751**

Note 4. - Note sur le résultat financier

Le passage du résultat comptable au résultat financier se détermine comme suit :

(en milliers d'euros)	**2020**	**2019**
Résultat net comptable	**- 101 995**	**- 2 104**
Dotations nettes de reprise aux dépréciations et provisions financières	- 1 075	- 1 399
Excédent des amortissements comptables par rapport aux amortissements financiers	127 338	45 612
Étalement des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours	371	3 052
Autres éléments		-
Dotations ou reprises aux provisions pour pertes latentes financières du matériel		-
Dotations nettes de reprises aux dépréciations et provisions comptables	2 437	- 21 303
Impôts sur les bénéfices / forfaitaire annuel		-
Résultat financier	**27 076**	**23 858**

Il contribue à l'évolution de la réserve latente :

Variation de la réserve latente CM-CIC LEASING SOLUTIONS

	2020	**2019**
Réserve latente Net d'impôts différés - N	518 843	389 772
Variation de réserve latente net d'impôts différés	129 071	25 962
Réserve latente Net d'impôts différés N-1	389 772	363 810

Tableau des cinq derniers exercices.

	2020	**2019**	**2018**	**2017**	**2016**
1 - Capital en fin d'exercice					
. Capital social	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258	193 179 258
. Nombre d'actions ordinaires / parts sociales	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543	32 196 543
2 - Opérations et résultat de l'exercice					
. Chiffre d'affaires hors taxes (loyers)	728 730 659	770 993 744	730 747 926	714 898 007	698 073 202
. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	699 659 251	753 588 226	701 255 926	666 104 862	642 225 672
. Impôt sur les bénéfices	0	0	0	481 314	780 461
. Participation des salariés due au titre de l'exercice	1 514 092	1 249 318	1 146 617	789 712	1 100 857
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-101 994 879	-2 104 240	12 048 985	7 629 211	13 311 715
. Dividende distribué		-	-	-	-
3 - Résultat par action / part sociale					
. Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	22	23	22	21	20
. Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	-3	0	0	0	0
. Dividende attribué à chaque action / part sociale (net)	-	-	-	-	-
4 - Personnel					
. Effectif moyen des salariés employés en équivalent temps plein	337	344	360	376	391
. Montant de la masse salariale de l'exercice	22 224 038	21 698 974	22 552 567	23 455 476	27 548 237
. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	11 683 219	11 595 234	10 738 902	10 109 553	10 883 365

V. — Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Associé unique
CM-CIC Leasing Solutions
Tour D2 – 17bis, place des Reflets
92 988 Paris-La Défense Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CM-CIC Leasing Solutions relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en oeuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Risque de crédit

Votre société constitue des dépréciations pour couvrir le risque de crédit inhérent à son activité, comme décrit dans la note 1.2.3.3. « Dépréciation des créances » des méthodes et principes comptables de l'annexe.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des dépréciations s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre société pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur la mise en oeuvre de tests pour vérifier l'application de ces méthodes et le caractère raisonnable des niveaux de dépréciation retenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations n'incluent pas les opérations bancaires et les opérations connexes, votre société considérant qu'elles n'entrent pas dans le périmètre des informations à produire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 21 avril 2021

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers Audit	KPMG S.A.
Nicolas MONTILLOT	Arnaud BOURDEILLE

VI. — Rapport de gestion.

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social de la société.